

# Conseiller(ère) en dermo-cosmétique pharmaceutique

ACPPAV - CFA Pharmacie, Santé, Sanitaire et Social



**L'ACPPAV vous accueille dans un cadre moderne et dynamique**

- ▀ Salles connectées
- ▀ Centre de documentation et de ressources
- ▀ Salles techniques



- Une spécialisation officinale reconnue par un diplôme
- Une qualification (CQP) reconnue par la branche professionnelle
- Durée de la formation : 278 h sur 1 an



**Préinscrivez-vous!**



Deux sites de formation principaux en Ile-de-France :

ACPPAV  
Le Technoparc  
14 rue Gustave Eiffel  
78306 POISSY Cedex  
Tél. 01 39 22 10 60  
Fax. 01 39 22 10 50

ACPPAV  
Centre Hoche  
25 rue Hoche  
91260 JUVISY-sur-ORGE  
Tél. 01 69 21 92 16  
Fax. 01 69 21 07 60



## ► Le métier

Le/la conseiller(ère) en dermo-cosmétique pharmaceutique conseille et vend des solutions de traitement ou de prévention, dans le respect de la réglementation, dans le domaine :

- Dermatologique
- Des produits d'hygiène corporelle
- Des produits cosmétiques
- Des produits de parfumerie

Il/elle apporte un conseil technique et personnalisé aux clients à partir :

- D'une analyse de leur état cutané et de leurs besoins
- De sa connaissance des propriétés des produits

Il/elle apporte également un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique.

Il/elle organise et gère l'espace cosmétique de l'officine :

- Elaboration de la politique commerciale et promotionnelle du rayon et définition de l'assortiment
- Organisation de l'espace de vente du rayon
- Négociation et achat des produits
- Gestion des stocks

## ► Unités de compétences

- Mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique
- Animation de l'espace de vente dermo-cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine
- Conseil du client en matière d'hygiène et de soins
- Vente de produits d'hygiène et de soins



## ► Conditions d'accès à la formation et au métier

Toute personne habilitée à la délivrance de médicaments au public :

- Salariés en activité
- Demandeurs d'emploi titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme de pharmacien

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contacter :

- l'ACPPAV de Poissy au 01 39 22 10 60

accueilpoissy@acppav.org

- l'ACPPAV de Juvisy au 01 69 21 92 16

accueiljuvisy@acppav.org

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Accès au site de POISSY :

Stations RER : Poissy, Achères-Ville.

RER ligne A - Correspondance avec bus.

Stations Bus :

Lignes 54, 05, 16, A2.

Accès au site de JUVISY :

Station RER : Juvisy-sur-Orge.

A 16 minutes de la Gare d'Austerlitz,

A 20 minutes de la Gare de Lyon,

RER ligne C ou RER ligne D,

Sortir côté Condorcet.



<http://www.acppav.org>

